

Conseiller en prévention des risques professionnels Voirie - H/F

Référence : 26-1235

Titulaire et contractuel.le | TOULOUSE | B

- Catégorie : B
- Cadre Emploi : Techniciens territoriaux
- Grade : Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

La Direction des Routes a en charge : l'exploitation, l'entretien et l'investissement sur le réseau routier départemental.

Elle est est organisée en trois Directions Adjointes :

- La Direction Adjointe des Actions Territoriales Sud
- La Direction Adjointe des Actions Territoriales Nord
- La Direction Adjointe Techniques et Prospectives.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

Enjeux et objectifs du poste

Créer un niveau déconcentré sur le territoire qui sera acteur et relai pour la mise en oeuvre de la politique d'amélioration des conditions de travail impulsée au niveau central.

Faciliter et développer le dialogue avec les différents services de la Direction des Routes dans l'optique de mieux :

- Respecter les exigences réglementaires et les procédures,
- Analyser les risques,
- Mettre en oeuvre les plans d'actions,
- Conseiller et assister,
- Former et sensibiliser.

Activités

Analyser les risques

- Procéder en continue à l'identification des risques professionnels de l'ensemble des activités (document unique) et des locaux de la Direction des Routes (audits / visites de sites),
- Procéder avec les assistants de prévention aux études après accidents (analyse des causes, élaboration et suivi des plans d'action...),
- Conseiller et assister les SRD sur la préparation et le suivi des chantiers,
- Conseiller et assister les secteurs et le parc technique pour les visites d'inspection communes préalables, pour la rédaction des plans de prévention et des protocoles de sécurité.

Accompagner la mise en oeuvre des plans d'action

- Accompagner les secteurs dans le déploiement et la mise en oeuvre des plans d'actions spécifiques : document unique, programme annuel de prévention, registre SST, accident de travail...,
- Développer les modalités de coopération avec les assistants de prévention locaux pour la mise en oeuvre d'actions de prévention.

Conseiller et assister

- Participer à la veille technique (évolution du matériel, des techniques d'intervention...),
- Émettre des recommandations pour les achats de la Direction des Routes : produits, EPI, équipement, matériel, mobilier...,
- Conseiller et assister les assistants de prévention pour traiter les observations / demandes émises dans les registres SST,
- Proposer un avis pour les projets d'aménagements et de constructions dans les centres d'exploitation du territoire de référence d'un point de vue de la santé, de la sécurité et de l'ergonomie.

Former et sensibiliser

- Élaborer des consignes de sécurité / règles de sécurité au poste de travail (ex : atelier secteur, parc technique...) et participer à la diffusion des règles de sécurité et des procédures,
- Concevoir, mettre en oeuvre, animer des actions de formation, de sensibilisation et de communication en matière de sécurité sur le territoire de référence,
- Assurer la conception et la diffusion de supports de communication et d'information dans les centres d'exploitation.

Profil recherché

Compétences

Savoirs :

- Techniques et méthodes d'évaluation des risques professionnels,
- Techniques et méthodes d'analyse des accidents et maladies professionnelles,
- Techniques d'écoute, de communication et d'observation,
- Prévention des risques professionnels,
- Techniques d'entretien et d'exploitation de la route,
- Principes et méthodes de l'audit.

Savoir-faire :

- Comprendre et appliquer la réglementation,
- Recueillir, traiter et analyser des données,
- Conduire et animer des réunions, des groupes de travail,
- Utiliser les outils de recherche documentaire,
- Synthétiser et rédiger des documents, des études, des rapports, des comptes rendus,
- Diffuser ses connaissances par la formation, la sensibilisation et la valorisation.

Savoir être :

- Soucieux de la qualité,
- Méthode et rigueur,
- Réactivité,
- Adaptabilité,
- Travail en équipe,
- Respect et écoute,
- Autonomie,
- Analyse et synthèse,
- Esprit d'initiative,
- Pédagogie.

Profil attendu :

- Diplôme de Niveau III (DUT, BTS...) idéalement dans un domaine technique,
- Permis B obligatoire,
- Certification souhaitée de formateur dans le domaine de la santé / sécurité au travail,
- Expérience souhaitée dans le domaine de l'entretien et de l'exploitation routière,
- Expérience souhaitée en tant que formateur et en ergonomie.

Conditions d'exercice :

- Poste basé à l'Hôtel du Département : 1 boulevard de la Marquette - 31000 Toulouse,
- Déplacements réguliers sur le territoire départemental (environ 1 par semaine),
- Télétravail possible sous réserve des nécessités de service.

Pourquoi nous rejoindre ?

Vous évoluerez dans un environnement structuré, dynamique et situé à proximité immédiate du Canal du Midi, avec un accès facilité par les transports en commun et la mise à disposition d'un parking souterrain gratuit. Vous bénéficierez de services sur place tels qu'une cafétéria, un restaurant administratif et une crèche, permettant de concilier efficacement vie professionnelle et personnelle.

- **Prime semestrielle :** Une prime de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- **Organisation du temps de travail :** Nous proposons des horaires flexibles, avec la possibilité de commencer entre 7h30 et 9h30 et de terminer entre 16h00 et 19h15, tout en respectant le quota horaire journalier via un système de badgeage. Vous avez le choix entre trois formules hebdomadaires :
  - 35 heures : 25 jours de congés
  - 37h30 : 40 jours de repos (25 jours de congés + 15 jours de RTT)
  - 39 heures : 48 jours de repos (25 jours de congés + 23 jours de RTT)
- **Télétravail :** Une organisation en télétravail est envisageable sous condition et pour certain poste.
- **Avantages sociaux :** Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la **Mutuelle Nationale Territoriale** (MNT) pour la santé et la **Mutuelle du Rempart** pour la prévoyance. Ces dispositifs permettent de prévenir les situations de précarité tout en favorisant le pouvoir d'achat grâce à des tarifs avantageux.
- **Aide à la mobilité :** Nous prenons en charge 75 % de votre abonnement aux transports en commun (métro, train, vélib, ...), dans la limite réglementaire de 99 EUR par mois.
- **Chèques-vacances :** Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de chèques-vacances.

Processus de recrutement : Les candidatures, composées du CV, de la lettre de motivation et des pièces justificatives (dernier arrêté de position administrative, diplômes, attestation de réussite au concours ou RQTH si concerné(e)), doivent être déposées exclusivement en format PDF sur le site du Conseil Départemental, rubrique Recrutement.

Les candidatures transmises par mail ou incomplètes ne pourront être étudiées.

Offre en ligne jusqu'au 26/12/2026 inclus.

Des questions ? Vous pouvez contacter Lucile Bontemps : lucile.bontemps@cd31.fr